

COMPTE RENDU PROVISoire D'UN COLLECTIF DE LA MOBILITÉ DOUCE.

Réunion organisée par les Colibris.

Assemblée de 15 personnes.

Tour de table du groupe,

Présentations, partages des attentes et besoins de tout à chacun, déplacements en vélo souvent dangereux ... ce qu'il conviendrait de changer.

Nous constatons des voies cyclables discontinues.

Témoignages de l'insécurité du cycliste, face aux comportements de certains automobilistes, voitures garées sur les bandes cyclables.

Les cyclistes constatent chaque jour le manque de structures adaptées et sécurisées dans toute l'agglomération de Thonon et entre les communes périphériques.

Non pratique du vélo par peur de faire renverser.

Constat d'une ville bétonnée avec trop de voitures et pas assez d'espaces verts et de zones cyclables.

Manque de visibilité la nuit. En vélo, en l'absence de signalétique de bandes cyclables il devient difficile de circuler en sécurité, les automobilistes nous frôlent...et c'est encore plus tendu avec la pluie.

Personnes ne se sent en sécurité. Beaucoup de personnes renoncent ainsi à ce moyen de locomotion.

Dangerosité des voies cyclables à contre-sens: boulevard Carnot, le marquage au sol est peu visible.

Difficultés de stationnement pour faire ses courses, absence de supports devant les magasins.

Le trio de base du groupe Colibri,

Propose un retour sur le travail déjà accompli.

Projet d'une voie verte avenue de Genève, comprenant de vraies pistes cyclables et zone piétonnes. Projet présenté aux élus de Thonon les bains...non retenu. Envoi d'un 2ème courrier en vue de participer aux concertations sur cette thématique. En attente d'une réponse de Mr Come, responsable de la voirie.

Cette idée peut se reporter sur des avenues ou rien n'est encore fait, et sur lesquels le groupe pourrait plancher en collaboration avec les services techniques de la ville.

Ex : avenue Jules Ferry ?

Un point sur le projet du gouvernement de favoriser les déplacements en vélo, intitulé "PLAN VELO ET MOBILITES ACTIVES", qui comporte des mesures pour atteindre cet objectif en 2024.

Subventions proposées aux communes qui élaborent un projet d'infrastructures cyclables.

Proposition d'une structure de travail sur les points suivants:

Mise en cohérence des espaces cyclables: permettre une continuité des voies pour la sécurité du cycliste.

Aménagement quand c'est possible de pistes cyclables.

Préservation des zones piétonnes, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Partages de trottoirs entre les piétons et les vélos les trottinettes etc...

Pistes cyclables, quartier de la gare.

SYNTHÈSE ET ACTIONS COMMUNES : Chacun est sollicité pour mener une action même minime concernant les points suivants

PLAN VÉLO : travailler sur la réglementation qui répond aux attentes et besoins des usagers. Rappeler les Obligations des communes sur la sécurité des piétons et vélos (loi laure et loi ...)

MISE EN COHÉRENCE des projets ; Idées et réalisations répertoriées sur le Chablais qui fonctionnent (photos signalétiques). Comment faire le lien des infrastructures avec les autres communes ?

Avoir une vision globale de pistes cyclables sur un axe traversant...et la périphérie de la ville ou quartiers. (Savoir s'adapter aux contraintes de l'existant) pour cela :

**Établir une maquette avec des plans de quartiers pour visualiser la cohérence et pertinence des besoins.
Faire l'inventaire des points noirs et incohérences du tracé actuel ou inexistant pour les cyclistes.
Proposer des solutions techniques réalisables financièrement.**

La question en ligne de mire pour argumenter et nourrir nos réflexions et actions :

LE VÉLO UN VRAI BESOIN ?

Ou LE VÉLO VRAI MOYEN DE TRANSPORT:

Réflexion qui pourrait répondre à cette proposition d'actualité au regard du bétonnage intensif de Thonon : Oui au désenclavement du centre de Thonon.

Comment le groupe en formation peut-il être reconnu? collectif citoyen, association ?

Représentatif de notre action.

Formulation : but et statuts pour donner une forme juridique (pour être mieux perçus par les élus).

Les élèves du lycée de la Versoie n'ont pu se rendre à notre réunion et m'ont invité à venir visualiser une vidéo qu'ils ont créées: difficultés et dangers pour circuler à vélo autour du lycée et des propositions de sens unique pour les 4 roues et 2 voies pour les vélos et 2 roues non motorisés. Ils ont établi un sondage qu'ils soumettront aux élèves et professeurs, sur leurs moyens de transport habituels et sur l'éventualité d'opter pour des déplacements plus écologiques.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION:

Février 2019 -date à fixer